Lire laïquement la Bible ?

La Bible dans les manuels scolaires de classe de 6e

Claire PLACIAL

Université de Lorraine, ECRITURES

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.9109

Résumé : Le but de cet article est d'examiner la façon dont un corpus de manuels de français, niveau sixième, réalisent l'inclusion dans les programmes d'extraits de la Bible, qui figure dans les programmes depuis 1995. Dans le contexte spécifiquement français d'enseignement du fait religieux de façons transversale, ventilé entre plusieurs disciplines et sans cours spécifique de religion, il échoit au cours de français de faire étudier des extraits de la Bible. Il s'agira notamment de ce demander quelle Bible est représentée aux élèves : quelle Bible dans le sens de quelle traduction ; quelle Bible dans le sens de quels passages bibliques. Je montrerai que c'est largement une optique comparatiste qui prévaut, permettant d'inclure la Bible au nombre des textes fondateurs de la culture générale, aux côtés des épopées grecques et latines notamment ; pour ce faire ce sont des extraits du début de la Genèse qui sont privilégiés, en vertu de leur capacité à illustrer la thématique de la création du monde ou de mondes poétiques.

Mots-clés : Bible et enseignement, Bible et programmes scolaires, cours de français, classe de sixième, textes fondateurs

---

Introduction

Cet article prend place dans le cadre du projet « lire, étudier et écrire avec la Bible en traduction » soutenu par l'Institut universitaire de France. L'objectif de ce projet est double : il s'agit d'une part d'examiner la place de la Bible dans les cursus littéraires secondaires et supérieurs des pays francophones (France, Québec, Belgique *a minima*) ; d'autre part d'interroger l'impact des traductions sur la réception du corpus biblique – étant entendu qu'on ne lit pas la même Bible d'une traduction à l'autre : non seulement le texte diffère puisqu'aucune traduction du même texte n'est identique, mais le canon, le public visé, le projet éditorial varie. Le cas que je présente dans cet article concerne un point précis : le seul moment de leur scolarité où, conformément au programme, les élèves français lisent nécessairement des extraits de la Bible, en classe de 6e, dans le cours de français. Je m'intéresse donc dans cet article

à la façon dont plusieurs manuels de français intègrent ces extraits : quels extraits sont choisis et pour quelle raison ? Quelle traduction est utilisée, et qu'est-ce que cela révèle des stratégies des auteurs et autrices des manuels ? Comment la co-présence des textes bibliques et des textes issus d'autres traditions (littérature antique, mythologie de provenance diverse…) organise-t-elle une perspective comparatiste qui est dans une certaine mesure une sorte de garantie d'une lecture laïque des textes ? Voici quelques questions auxquelles je répondrai, après un rappel des principes de l'enseignement laïc du fait religieux en France.

Éléments de contexte : l'enseignement laïc du fait religieux en France

La loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 instaure en France un principe de laïcité de l'État, dont une des implications est la laïcité de l'enseignement public. À l'exception des établissements d'Alsace et de Moselle, régions qui redeviennent françaises en 1918 mais restent sous régime concordataire, les écoles et universités publiques appliquent les programmes nationaux d'enseignements, qui ne comportent plus d'enseignement religieux. Les écoles privées confessionnelles peuvent proposer en sus du programme national des cours de religion, qui ne relèvent pas du programme commun.

La sécularisation croissante de la France au cours du XX^{e} siècle a pour conséquence annexe une perte de culture religieuse des citoyens et citoyennes français, qui concerne aussi bien la connaissance des textes bibliques, de leur contenu narratif, des éléments de langue qui en proviennent, que la connaissance des institutions religieuses des diverses confessions. C'est pour pallier l'impact de ce défaut de culture religieuse sur la compréhension de l'histoire, de l'histoire de l'art et de la littérature occidentales qu'est introduit au cours des années 1990 un enseignement du fait religieux, préparé dans les années 1980 par plusieurs rapports, dont celui de Philippe Joutard, Inspecteur général, écrit-il dans un rapport remis au Ministère en 1989 :

> C'est un pan de notre histoire collective qui est menacé. L'ignorance du religieux risque d'empêcher les esprits contemporains spécialement ceux qui n'appartiennent à aucune communauté religieuse d'accéder aux œuvres majeures de notre patrimoine artistique, littéraire et philosophique jusqu'au XIX^{e} siècle au moins[1].

[1] Joutard, Philippe, « Rapport sur l'enseignement de l'histoire des religions », cité dans Borne, Dominique (dir.), *La Laïcité, mémoire et exigences du présent. Problèmes politiques et sociaux*, n° 917, octobre 2005, p. 44-46.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

Sur la question de l'introduction de l'enseignement du fait religieux à l'école, la bibliographie est abondante[2] ; on se référera notamment avantageusement à l'ouvrage d'Isabelle Saint-Martin, *Peut-on parler des religions à l'école ?*[3] L'autrice y formule très efficacement en ces termes l'alternative qui se présente à l'institution scolaire : « la distinction est claire entre ce que les Anglo-Saxons nomment *teaching into religion* et *teaching about religion*, soit entre l'approche interne et catéchétique et le discours qui peut s'élaborer à propos de la religion[4] ». Le contexte français d'une République qui ne « reconnaît aucun culte », pour reprendre la formulation de la loi de 1905, impose évidemment la deuxième solution : c'est nécessairement un discours « à propos de la religion » qui est présenté aux élèves, qui présente les religions comme des phénomènes historiques et culturels, non comme des corpus de dogmes auxquels adhérer. D'où la formule « enseignement du fait religieux » ou « des faits religieux », qui s'impose à partir du rapport Debray[5], qui vise à objectiver les production historiques, artistiques, sociales des religions dans le concept de « fait · s ».

Une spécificité française réside dans la ventilation de cet enseignement des faits religieux de façon transversale (sur les cours de français, d'histoire, de philosophie, d'enseignement moral et civique spécifiquement, mais sans exclure occasionnellement la biologie ou l'éducation physique et sportive), au contraire d'autres pays francophones où cet enseignement fait l'objet d'une discipline spécifique, dans un cadre confessionnel (Belgique[6]) ou non confessionnel (Québec[7]). Si l'histoire est au premier rang des enseignements concernés (avec notamment, en classe de 5e, l'objet d'étude « Chrétienté et Islam (VIe – VIIIe siècle), des mondes en contact »), le cours de français n'est pas en reste, et c'est ainsi en classe de 6e que, sans discontinuité depuis 1996, les élèves lisent des extraits du corpus biblique. Il faut bien insister ici sur le fait que

[2] Sur la question on pourra consulter Paris, Dominique, et Willaime, Jean-Paul (dir.), *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux ?* Pari, Armand Colin, 2007. Anne-Raymonde de Beaudrap est également l'autrice de plusieurs articles sur les manuels (« Les manuels de français et l'enseignement du fait religieux, une exception française », *in* Wolfs, José-Luis (dir.), *Education Comparée*, Revue de recherche internationale et comparative en éducation, vol. 1 *Sciences et croyances en éducation. Les rapports entre sciences et conceptions religieuses / laïques dans le champ éducatif : perspectives internationales*, 2008, p. 255-278 ; « Quand les manuels définissent les programmes officiels… A propos de la mise en pratique de l'enseignement du fait religieux à l'école », dans *Spirale. Revue de recherches en éducation*, n° 42, 2008, p. 139-15.) ainsi que d'une synthèse, fondée sur une enquête désormais un peu datée auprès d'une cohorte de professeurs de français (*Enseigner les faits religieux en classe de français. État des lieux, paradoxes et perspectives.* Institut national de recherche pédagogique, 2010.) Sur les programmes, encore une référence, elle aussi un peu vieillie : Estivalèzes, Mireille. « 1. Les programmes », *in* Estivalèzes, Mireille (dir.), *Les religions dans l'enseignement laïque,* Presses Universitaires de France, 2005, p. 77-110.

[3] Saint-Martin, Isabelle, *Peut-on parler des religions à l'école ?*, Paris, Albin Michel, 2019.

[4] *Ibid.*, p. 39.

[5] Debray, Régis *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, Paris, CNDP, 2002. Le rapport est téléchargeable à cette URL : https://www.vie-publique.fr/rapport/25911-lenseignement-du-fait-religieux-dans-lecole-laique consultée le 30 mai 2023.

[6] La Belgique prévoit, dans l'ensemble des écoles secondaires privées comme publiques des cours de religion, à contenu confessionnel, qui peuvent dans les écoles publiques avoir comme alternative un cours de morale. On pourra ainsi consulter le *Programme de religion catholique* publié pour l'« enseignement secondaire, Humanités générales et technologiques, Humanités professionnelles et techniques » par Licap, Bruxelles, 2003, ou encore cet ouvrage de l'un de ses principaux artisans : Derroitte, Henri, *Donner cours de religion catholique. Comprendre le Programme du secondaire*, Bruxelles, De Boeck / Lumen vitae, 2009.

[7] Jusqu'à 2023, les élèves québécois suivaient un cours d'« Éthique et culture religieuse », qui disparaîtra à la rentrée 2023. Ce cours a la particulier d'introduire aux grandes traditions religieuses, sans se cantonner aux trois monothéismes (les religions orientales, les spiritualités des Premières Nations y figurent également). La discipline était enseignée par des professeurs spécialistes de la matière, pour bon nombre formés dans les départements de sciences religieuses.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

les objectifs de la classe de 6e en français (et plus généralement du cycle 3) dépassent la connaissance du contenu des œuvres abordées en cours : le cours de français a pour objectif fondamental la « maîtrise de la langue », la découverte de la littérature venant ensuite en ce qu'elle « développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi[8] ». Si l'enseignement du fait religieux est une relative fin en soi (encore qu'il est subordonné à l'acquisition d'une culture générale), il ne faut pas oublier qu'il s'agit en 6e avant tout de construire la progression des élèves dans la maîtrise de la langue.

Des programmes aux manuels : vingt ans d'enseignement du fait religieux au prisme du français en 6e

Depuis l'introduction d'extraits de textes de la Bible dans les programmes de 6e en 1996, deux révisions des programmes ont eu lieu, en 2009 puis en 2016, apportant des nuances, précisions et reconfigurations. Il s'agit dans cette section de l'article de mettre en tension l'évolution des programmes et leur mise en application dans un corpus de manuels scolaires, corpus évidemment non exhaustif tant est conséquente l'offre éditoriale pour le cours de français. Les manuels examinés sont les suivants, regroupés en deux colonnes parce que j'ai tenté autant que possible de comparer deux versions successives chez le même éditeur.

Belin, *Français 6e – séquences et expression*, sous la direction de Nathalie Fix-Combe, 2003	Belin, *L'envol des lettres. Français 6e*, sous la direction de Florence Randanne, 2016
Hachette, *Fleurs d'encre – Français 6e*, sous la direction de Chantal Bertagna et Françoise Carrier, 2014	Hachette, *Fleurs d'encre – Français 6e* sous la direction de Chantal Bertagna et Françoise Carrier-Nayrolles, 2016
Magnard, *Le jardin des lettres. Manuel unique. Français 6e,* 2009	Magnard, *Le jardin des lettres. Manuel unique. Français 6e*, 2016
Nathan, *L'atelier des lettres. Français 6e – livre unique*, sous la direction de Marlène Guillou-Théry, 2009	Nathan, *Terre des lettres. Français 6e – livre unique*, 2016
	Le Livre scolaire, Français 6e, 2016

Des programmes *nolens volens* comparatistes

La consultation des programmes de 1996, 2009 et 2016 fait apparaître le principe directeur du rapport Joutard comme du rapport Debray que j'évoquais plus haut : la Bible n'intègre pas le corpus des œuvres lues en cours de français pour son intérêt intrinsèque, mais en tant que texte fondateur d'un patrimoine culturel et littéraire où elle est rapprochée aussi bien d'œuvres littéraires profanes que d'autres corpus mythiques ou religieux. Cette visée patrimoniale de l'étude des textes bibliques a pour conséquence la lecture dans une perspective de plus en plus comparatiste.

Le programme de 1996 intègre d'emblée la Bible aux textes fondateurs du classicisme européen, en évoquant ainsi les « Textes à lire : La Bible ; Homère, l'*Odyssée* ; Virgile,

[8] Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018, p. 7.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

l'*Énéide* ; Ovide, les *Métamorphoses.* ». L'intention est de proposer « la lecture de quelques œuvres qui sont des sources culturelles majeures » avec

> pour objectif, avant tout, de permettre à l'élève de se situer dans le temps et d'acquérir des références culturelles, en découvrant l'Antiquité dans ses deux grandes dimensions : la Bible pour l'héritage judéo-chrétien, et pour l'héritage gréco-romain, l'*Odyssée* d'Homère, l'*Énéide* de Virgile et les *Métamorphoses* d'Ovide[9].

Le programme de 2009 persiste dans cette dimension culturelle et patrimoniale en stipulant que les élèves soient « préparés à partager une culture européenne par une connaissance des textes majeurs de l'Antiquité *(L'Iliade* et *L'Odyssée*, récits de la fondation de Rome, *La Bible*) » et que soit ménagée en classe une « première approche du fait religieux en France, en Europe et dans le monde, en prenant notamment appui sur des textes fondateurs (en particulier des extraits de *La Bible* et du *Coran*) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions[10] ».

Le programme de 2016 évolue sensiblement, en intégrant « un extrait long de la Genèse dans la Bible[11] » dans un item spécifique « Récit de création ; création poétique » (tandis que l'*Odyssée* et les *Métamorphoses* sont déplacés dans l'objet d'étude « Le monstre, aux limites de l'humain »). Mais c'est toujours une perspective comparatiste qui prévaut, puisque le programme définit deux éléments de comparaisons avec les extraits bibliques :

- des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d'autres cultures, choisis de manière à pouvoir opérer des comparaisons

  et

- des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique.

Des manuels cultivant cette perspective comparatiste

La façon dont les manuels mettent en œuvre ce comparatisme est intéressante, en ce qu'elle révèle la tendance des auteurs et autrices des manuels à la fois évidemment à suivre les programmes officiels, mais également à capitaliser sur les dispositifs pédagogiques mis en œuvre à l'occasion des programmes précédents.

La mise en œuvre de ces prescriptions dans les manuels est révélatrice du statut donné à la Bible : est-elle abordée séparément, ou confrontée à d'autres textes selon la perspective comparatiste suggérée par le programme ? Si oui, quels textes ?

Dans le corpus réuni, les choix sont très divers. Seuls deux manuels consacrent un chapitre à la seule Bible : le manuel Belin de 2003 (sur les programmes de 1996)

[9] Arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux programmes de la classe de Sixième des collèges, p. 7.
[10] Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008, ici p. 2.
[11] Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018, concernant le programme scolaire du cycle 3 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169_annexe2V2_986050.pdf

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

consacre un chapitre entier aux « Écritures sacrées. Au nom de la loi » ; le manuel Nathan de 2009 consacre également un chapitre entier à « la Bible », qui suit le chapitre « *L'Odyssée* » et précède le chapitre « Deux récits du Déluge » qui met en parallèle l'épisode du déluge dans la Genèse et des extraits de *Gilgamesh*.

L'intégration de la Bible dans le programme de 6e est, dans le programme de 2016, quelque peu ambiguë, dans la mesure où les textes bibliques sont indexés dans une double perspective, poétique d'une part (ils sont étudiés dans l'objet d'étude « Récits de création, création poétique », qui inclut aussi l'étude de la poésie profane), et historique et culturelle d'autre part : « on étudie en lien avec le programme d'histoire (thème 2 : « Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant Jésus-Christ »), un extrait long de La Genèse dans la Bible. » Qui plus est, on étudie également « des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d'autres cultures, choisis de manière à pouvoir opérer des comparaisons ». Ainsi, aucun des manuels conformes au programme de 2016 ne consacre de chapitre entier à la seule Bible : tous semblent avoir pris en considération l'incitation à « pouvoir opérer des comparaisons ». Les points de comparaison sont d'ordre divers, que l'on peut classer dans les quatre catégories suivantes :

- Coran (Hachette *Fleurs d'encre* 2014 et 2016 ; Livre scolaire 2016 ; Belin 2003 et 2016 ; Magnard 2009 et 2016 : seul le manuel Nathan ne l'exploite jamais)
- Textes fondateurs proche-orientaux : *Gilgamesh* (Hachette *Fleurs d'encre* 2014 et 2016 ; Livre scolaire 2016 ; Belin 2016 ; Magnard 2016, dans un sous-chapitre séparé néanmoins ; Nathan 2019)
- Textes fondateurs lointains : Le *Popol Vuh* maya (Hachette *Fleurs d'encre* 2014) ; récit de création du monde aborigène australien (Hachette *Fleurs d'encre* 2016) ; *Völuspá* nordique (Livre scolaire 2016)
- *Métamorphoses* d'Ovide : Livre scolaire 2016 ; Belin 2016 ; Nathan 2016.

L'apparition soudaine des *Métamorphoses* d'Ovide est intéressante, *a fortiori* si l'on considère que cette œuvre figure déjà explicitement dans l'objet d'étude « Le monstre, aux limites de l'humain » : il faut supposer que c'est la préconisation de la perspective comparative, ainsi que les échos possibles dans l'objet d'étude « récits de création » qui voit Ovide réemployé ici, où on ne l'attendrait pas nécessairement. En effet, les *Métamorphoses*, bien que s'appuyant sur des mythes grecs préexistant à Ovide, est une épopée éminemment littéraire, n'appartenant pas aux « textes fondateurs » selon les mêmes modalités que les autres textes évoqués ci-dessus.

L'usage massif de *Gilgamesh* est lui aussi révélateur. En 2016, il disparaît de la liste des œuvres nécessairement abordées en 6e, alors que le programme de 2009 faisait figurer l'épopée mésopotamienne parmi les « Textes de l'Antiquité » dont les professeurs faisaient lire des extraits. L'ouverture comparatiste suggérée en 2016 permet ainsi de réinvestir les travaux amorcés précédemment dans les manuels et par les professeurs.

Le cas du Coran est très intéressant : rien n'impose en effet la lecture d'extraits du Coran dans le programme de 2016 ; dans celui de 2009 le Coran, au contraire de la Bible, ne figure pas dans la liste des ouvrages à faire lire, mais il était tout de même

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

évoqué à titre de comparaison avec la Bible, puisqu'il s'agissait de « [prendre] appui sur des textes fondateurs (en particulier des extraits de *La Bible* et du *Coran*) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions »[12] p. 2. Son réemploi dans certains manuels de 2016 va sans doute dans le sens d'une part d'une conservation toute pragmatique des points de comparaisons introduits en 2009, et d'autre part de volonté implicite d'ouverture aux textes de la tradition islamique, afin de ne pas réduire la perspective des manuels aux traditions juive et chrétienne. Si le programme de 2016 ne fait plus référence à ce que le programme de 2009 appelait la « première approche du fait religieux » par le biais des choix des textes, en revanche les manuels semblent persister dans l'esprit de 2009. Tous, à l'exception du manuel Nathan ménagent une place au Coran. Cette place n'est cependant nullement comparable à celle de la Bible : les extraits du Coran, pour reprendre l'expression parlante du manuel Magnard de 2016, sont conçus comme des « textes échos », qui suivent immédiatement un extrait biblique. Ainsi dans ce manuel, deux doubles pages mettent en regard à gauche un extrait biblique et à droite un « texte écho » du Coran. Les thématiques sont successivement « Le Déluge » (Gn, 6,13-18, 7,17 et 8,6-12 et Sourate XI, v. 36-44) et « L'obéissance à un ordre divin » avec la comparaison de deux extraits intitulés « Le sacrifice d'Abraham » (Gn 22, 1-13 et sourate XXXVII, v. 99-109).

Lire la Bible : quelle Bible ?

Quels extraits de la Bible ?

Les programmes préconisent des extraits de la Bible. Mais quelle Bible ? Le programme de 2009 n'impose rien dans le choix des extraits ; celui de 2016 en revanche spécifie « un extrait long de La Genèse dans la Bible (lecture intégrale) », et de fait les manuels parus en 2016 se cantonnent tous à des extraits de la Genèse sur le choix desquels je reviendrai. Dans les éditions précédentes, rares étaient les manuels à exploiter des épisodes du Nouveau Testament : seuls le faisaient le manuel Belin de 2003 (« Le Bon Samaritain » en Luc 10, 25-37 et « La femme infidèle » en Jean 8, 3-11) et le manuel Magnard 2009 qui reprenait le récit du bon Samaritain chez Luc en l'intitulant « Comprendre une parabole ». Quant aux autres livres de la Bible hébraïque, on trouve dans le Belin 2003 des extraits de l'Exode relatifs au Décalogue, et dans le Magnard 2009 une comparaison de représentations de Moïse en référence également à l'Exode ; le *Livre unique* de Nathan exploite quant à lui l'épisode de David et Goliath.

Autrement dit, et même si c'est quasiment un passage obligé des manuels d'expliquer l'étymologie de la Bible (*Fleurs d'encre* 2016 : « La Bible (du grec biblia, "les livres " ») , la diversité des livres bibliques, dans leur contenu, dans leur style littéraire, est bien peu représentée dans les manuels. Même avant la restriction du programme de 2016 autour des « récits de création », c'était essentiellement la Genèse qui était exploitée. On comprend sans mal que les auteurs des manuels n'aient pas inclus d'extraits des Psaumes centrés sur la louange de Dieu, ou sur la prédication du Christ dans les Évangiles : la justification de la lecture de ces textes dans le contexte du cours

[12] Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018, concernant le programme scolaire du cycle 3 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169_annexe2V2_986050.pdf,

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

de français aurait été fort épineuse[13]. Mais on constate également une absence des textes prophétiques et / ou poétiques des manuels – pourtant l'inclusion de la Bible dans l'objet d'étude « récits de création – création poétique » aurait pu permettre par exemple une exploitation de passages du Cantique des cantiques, qui peuvent être lus indépendamment d'un prisme théologique, comme un poème d'amour. C'est bien autour des textes bibliques comme récits que les manuels se concentrent, ce qui du reste trouve son prolongement dans deux types d'activités proposées aux élèves. D'une part, la réflexion sur le mythe, notion sur laquelle les récits bibliques sont rabattus[14].

D'autre part, les activités de langue tendent très fréquemment à se déployer autour de questions d'usage des temps verbaux, à observer et à manipuler autour des extraits bibliques, et à réemployer dans des travaux d'écriture consistant à inventer ou à prolonger des récits de création.

Le programme de 2016 préconise la lecture d'« un extrait long de La Genèse dans la Bible (lecture intégrale) » – dans la pratique, la lecture intégrale ne dépasse sans doute pas celle d'un extrait de deux ou trois pages dans le manuel. La sélection des épisodes dans le Genèse est ici elle aussi révélatrice. L'*incipit* de la Genèse est fréquemment exploité, *a fortiori* depuis que le programme désigne les « récits de création ». Mais c'est un autre épisode qui est le grand favori à l'échelle de notre corpus : l'épisode du Déluge. L'intérêt pour le Déluge est complexe : d'abord, il permet une approche comparatiste, puisque des épisodes similaires apparaissent dans le Coran, ainsi que dans de nombreux récits antiques, du bassin méditerranéen et proche-oriental (*Gilgamesh*, les *Métamorphoses* d'Ovide) voire complètement étrangère au cadre géographique et culturel de la Bible : le *Popol Vuh* maya, évoqué dans le manuel *Fleurs d'encre* de Hachette de 2014. C'est ainsi que le manuel Belin de 2016 intitule sa séquence sur le Déluge « Le Déluge, un thème universel ». Mais également, il permet des interrogations qui débordent du cadre religieux pour aborder des problématiques environnementales (la montée des eaux, les catastrophes naturelles, les relations entre humains et animaux…).

Quelle traduction de la Bible ?

Le choix des traductions de la Bible reproduites dans les manuels est révélateur des impensés qui pèsent sur la médiation des textes traduits en général et des textes bibliques en particulier. Au sein du corpus de manuels, plusieurs choix de traduction pour les textes bibliques :

- la traduction par Dhorme publiée aux éditions Gallimard dans la Pléiade (1957) est utilisée par les deux volumes de *Fleur d'encre* (Hachette) et par le manuel Belin 2016.

[13] On lit ainsi dans l'ouvrage dirigé par Borne et Willaime : « Certains ouvrages s'abstiennent de proposer des extraits du Nouveau Testament (serait-il moins « fondateur » ou supposé plus délicat à commenter dans le respect de la laïcité ?). », dans *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux ?*, ouvrage cité, p. 147.

[14] On lit ainsi dans *Le livre scolaire*, 2016, p. 150 : « Il est fascinant de constater à quel point des textes d'origines et d'époques si diverses sont proches par certains aspects. Le mythe du déluge en est sans doute l'exemple le plus frappant ».

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

- la traduction de Segond est reproduite dans le *Livre unique* de Nathan 2009 pour l'*incipit* de la Genèse et dans l'édition de 2016 pour l'épisode d'Abraham. Dans le manuel du Livre scolaire, elle est « revue par Stanislaw Eon du Val »
- la Bible de Jérusalem est utilisée par les deux manuels des éditions Magnard, par le *Livre unique* Nathan dans la version de 2016 pour les extraits relatifs à la création du monde et de l'homme, et par le manuel de Belin 2003, en revanche en 2016 c'est la version de Dhorme qui est reproduite.
- la Traduction œcuménique de la Bible est utilisée pour un texte isolé dans le *Livre unique* Nathan de 2009.
- Fait intéressant, le *Livre unique* Nathan de 2009 recourt également à des ouvrages pour jeune public paraphrasant les textes bibliques : ainsi les *Contes et légendes de la Bible* de Michèle Kahn (1994) pour les épisodes du jardin d'Eden, de la tour de Babel et de David et Goliath ; l'épisode du Déluge est pris dans *La Bible, Ancien testament, De la création du monde à l'entrée en Terre promise (vol. 1)*, traduit et adapté de l'hébreu par Claude Gutman.

Ces choix de versions sont intéressants. Le dernier, assez anecdotique à l'échelle de notre corpus, montre la labilité du passage de la traduction à l'adaptation dans l'enseignement des textes anciens : les volumes concernés sont somme toutes analogues aux versions adaptées au public des collèges de *L'Odyssée* ou des romans de Chrétien de Troyes lus en 5e. Mais à rebours, la Bible constitue une exception singulière : la majeure partie des manuels reproduisent une traduction existante dans une Bible pour adultes, sans adaptation du niveau de langue, ce qui montre à l'encontre de la Bible davantage de scrupules à ne pas respecter la littéralité du texte que dans les œuvres dont il est universellement admis qu'elles sont fictionnelles – les épopées et les romans.

Pour ce qui est des traductions à proprement parler de la Bible, on note une étonnante propension des auteurs et autrices de manuels à reproduire des extraits de Bibles confessionnelles. La traduction de Segond est en effet protestante, celle de la Bible de Jérusalem catholique, la traduction œcuménique de la Bible, pour être œcuménique, n'en est pas moins chrétienne. D'un point de vue du texte, et *a fortiori* compte tenu des passages choisis, parmi les plus narratifs, la nature confessionnelle des éditions a un impact vraiment limité (c'est en effet dans les péritextes – interlignes, notes, introductions… – que l'orientation confessionnelle voire apologétique se fait sentir[15], or les manuels scolaires tendent à escamoter les péritextes, jusqu'aux numéros des versets, pour les remplacer par d'autres péritextes non originaux, émanant du dispositif didactique accompagnant l'étude des extraits choisis). Mais d'un point de vue du symbole, ces choix peuvent sembler bien malheureux quand il est question

[15]Prenons par exemple la Bible de Jérusalem, dans l'édition Mame/Cerf de 2000. L'introduction à la Genèse affirme, p. 34 : « Sous la figure de la littéralité du texte, la Genèse est d'abord l'histoire du Verbe, du Fils du Dieu Unique-Engendré ». Le début du texte à proprement dit, p. 35, est précédé de trois intertitres : I. Les origines du monde et de l'humanité ; 1. De la création au déluge ; L'œuvre des six jours. En outre des notes marginales reprennent, pour le premier verset, la teneur de l'introduction : « 1,1 : Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu. Tout fut par lui », révèle saint Jean. La Création tout entière trouve son origine et sa fin au cœur du "oui" du Verbe, le Fils de Dieu, au dessein d'adoption du Père ». Ainsi, les péritextes notent fortement l'ancrage chrétien du livre, dans une perspective typologique : c'est déjà le Fils, Verbe non encore incarné, qui est l'acteur de la Création. Ces péritextes sont, cela va de soi, expurgés des livres scolaires.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

de proposer une lecture des textes bibliques dans le cadre de l'école laïque, qui aborde la Bible d'un point de vue culturel et non religieux. Et cela *a fortiori* quand il existe des versions non confessionnelles. Le manuel *Fleurs d'encre* utilise ainsi la version d'Édouard Dhorme publiée dans la Pléiade ainsi qu'en édition Folio par les éditions Gallimard, l'éditeur étant ici aussi l'indice d'une réception littéraire du texte. Dans l'édition 2014, une double page[16] intitulée « Qu'est-ce que la Bible » – qui est à mon sens, et de très loin, la meilleure de toutes les présentations du corpus car en réalité la seule exacte – expose d'ailleurs ce choix en ces termes : « De nos jours, il existe de multiples traductions de la Bible, religieuses ou laïques. Celle retenue dans le manuel est laïque. » *Fleurs d'encre* est également un des seuls manuels à décrire justement la composition du corpus biblique :

> La Bible hébraïque est composée de trois parties, dont la plus connue est la *Torah*.
>
> La Bible chrétienne est organisée en deux parties : *l'Ancien Testament* (qui correspond pour une grande partie à la Bible hébraïque avec un ordre des livres différent) et le *Nouveau Testament*.

Ce qui est louable ici, c'est la reconnaissance de l'origine hébraïque – on aurait pu même écrire « juive » de ce qui est trop souvent décrit dans les manuels sans autre forme de procès comme « Ancien Testament », sans conscience manifestement du fait qu'il n'y a d'Ancien Testament qu'au prisme du nouveau, et que cette perspective est inconsciemment christiano-centrée.

L'aveuglement des auteurs et autrices de manuels à la provenance confessionnelle des traductions disparaît pour ce qui est des extraits du Coran – qui, il est vrai, pose des problèmes d'ordre théologique en contexte musulman, du fait de la nature sacrée de la langue arabe elle-même. En effet, les manuels qui en publient des extraits utilisent tous la traduction de Denise Masson publiée chez Gallimard, à l'exception du Livre scolaire (traduction d'Albin de Kazimirski, revue par Stanislaw Eon du Val) : dans les deux cas la traduction est réalisée par un · e traducteur · ice de culture chrétienne et publiée dans une édition non confessionnelle.

Illustrations

Dans *Enseigner les faits religieux*, les auteurs exposent brièvement la place et les enjeux de l'illustration des manuels en ces termes :

> Depuis lors [les programmes de 1996], des textes à caractère explicitement religieux, comme la Bible ou quelques extraits du Coran, ont pris une place nouvelle dans les manuels, tandis que ceux-ci, très abondamment illustrés, font la part belle au patrimoine artistique occidental, riche en sujets chrétiens notamment[17].

[16] *Fleurs d'encre*, ouvrage cité, p. 164-165.

[17] Borne, Dominique, et Jean-Paul Willaime. *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux ?* Ouvrage cité, p. 143.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

Le tableau ci-dessous reprend, d'après la légende des illustrations, l'intégralité des illustrations accompagnant des extraits de textes bibliques dans le chapitre 7 « Aux origines du monde » du manuel *Fleur d'encres*[18] de 2014, qui applique les programmes de 2009. Le chapitre contient également des extraits de Gilgamesh et du *Popol Vuh* (mythographie maya comprenant, comme Gilgamesh, un épisode de déluge.)

p. 163, quatre représentations de Babel. « Observez la date de ces quatre œuvres et leur origine géographique : peut-on parler d'héritage culturel de la Bible ? »	- Miniature anglaise extraite du *Livre d'heures de Bedford*, 11423 - Lucas van Valckenborch, peinture flamande sur plaque de cuivre, 1595 - Alain Manesson Mallet, gravure française sur cuivre, 1683 - Préfète Duffaut, peintre haïtienne.
p. 164-165 « La Bible et son histoire »	- Fragment de manuscrit de Qumran, en hébreu - Codex de Saint Jean, en grec - Image anonyme : « Johannes Gutenberg vérifie les épreuves de la première Bible imprimée »
p. 166-167 « Adam et Ève au jardin d'Éden »	- Wiligelmo, « La Création d'Ève », vers 1099-1120, bas-relief, Cathédrale de Modène - « La Création d'Ève, enluminure extraite de la *Bible historiale* de Pierre Comestor, 1372, Musée Meermanno, La Haye
p. 168-169 « Le Paradis perdu »	Publicité pour la variété de pomme « Tentation », 2011 (représentant une femme, un bracelet serpent à la main, mangeant une pomme)
p. 170-171 « Le péché originel »	- Jérôme Bosch, *Le Chariot à foin*, 1490, L'Escurial, Madrid - Lucas Cranach l'Ancien, *Le Paradis*, 1530, huile sur bois, Dresde.
p. 174-175 Le Déluge	- Aurelio Luini, « Les Animaux entrant dans l'Arche de Noé », 1565, fresque, église Saint Maurice, Milan - Enluminure représentant l'arche de Noé, extraite des *Chroniques de Burgues*, 1407, British Librairy
p. 177 L'arche de Noé dans les arts	- Monika Cronshagen, *L'Arche de Noé*, 1972, peinture, Musée d'Altona, Hambourg - *L'Arche de Noé*, œuvre musicale de Benjamin Britten, interprétée par l'orchestre national de Lille, mai 2013
p. 180-183, activités de grammaire	Deux enluminures, une gravure, une page de campagne publicitaire reprenant le motif de l'Arche
p. 184-185 « La tour de Babel »	- Enluminure représentant la construction de la Tour de Babel, XI^{e} siècle, Angleterre - Curtis Parker, *Telecommunications Tower of Babel*, XX^{e} siècle

[18] *Fleurs d'encre*, sous la direction de Chantal Bertagna et Françoise Carrier, Paris, Hachette, 2014.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

De ce relevé un peu laborieux, je conclus ceci. Le manuel *Fleurs d'encres* est de tous les manuels consultés celui qui est le plus exact sur la présentation de « La Bible et son histoire », en contextualisant par exemple l'ancrage juif de l'Ancien Testament et en abordant brièvement la transmission de la Bible, par l'oral, puis les manuscrits, puis les textes imprimés et traduits en langues vernaculaires. Et pourtant, l'intégralité des illustrations émane d'un substrat chrétien, selon globalement trois dynamiques : 1) enluminures médiévales 2) art sacré du début de l'époque moderne 3) reprises contemporaines dans un contexte non nécessairement de dévotion, mais s'appuyant sur la tradition de l'iconographie chrétienne (je pense notamment à l'exploitation de la publicité pour les pommes « Tentation » reprenant le motif associant Ève, le serpent et la pomme). Aucune image n'est contemporaine de l'émergence du texte ni même issue de la civilisation qui a produit et transmis le texte – là où le chapitre sur *L'Odyssée* exploite des représentations d'Ulysse sur des vases à figures rouge de la Grèce antique aussi bien que des peintures occidentales de l'époque moderne. Il faut dire aussi que l'iconographie juive ancienne est rare, mal connue, mal diffusée. Mais il n'empêche que, si l'on se fie aux manuels, on peut conclure avec Isabelle Saint-Martin que « les images de la Création qui ouvrent bien souvent le chapitre consacré aux écrits bibliques posent-elles d'emblée la question de la réception de ce texte dans une culture autre que celle qui l'a composé[19].

Conclusion

Ce qui m'apparaît l'élément le plus saillant à l'issue de l'examen de plusieurs manuels de français en classe de 6e, c'est la contradiction suivante. D'un côté, la volonté sincère d'une étude laïque des textes bibliques, inclus au programme de 6e au titre de l'enseignement du fait religieux par le prisme des textes et récits fondateurs, qui conduit à construire la Bible comme un recueil de textes mythiques auxquels on confère ni plus ni moins de vérité qu'à l'*Odyssée* ou à Gilgamesh. De l'autre, un tenace christianocentrisme, sans doute inconscient, de la part des auteurs de manuels, qui eux-mêmes sans doute dépourvus d'une culture religieuse précise, et travaillant en outre dans l'urgence, ne se rendent par exemple pas compte de la pluralité des traductions bibliques et de l'existence de traductions non confessionnelles, ou qui puisent dans le répertoire iconographique classique sans interroger la possibilité d'une iconographie appartenant à d'autres traditions religieuses et culturelles – même si, et à ce niveau le serpent se mord la queue, le judaïsme et l'islam n'ont pas développé autant que le christianisme et en particulier le catholicisme de tradition picturale représentative – même si, manifestement, les ouvrages d'histoire de 6e tentent d'incorporer des documents iconographiques émanant de la culture source des civilisations évoquées – par exemple les mosaïques de la synagogue de Beth-Alpha. La concentration des manuels de français sur l'iconographie européenne et chrétienne est à mon sens le révélateur du poids de la Bible dans l'art occidental, et de la nécessité de proposer aux élèves des repérages bibliques pour qu'ils puissent identifier des motifs comme l'arche de Noé, la tour de Babel, le serpent et la pomme. Mais il montre aussi à quel point pour les auteurs et autrices de manuels, qui travaillent sans doute dans la meilleure foi du

[19] *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux* ?, ouvrage cité, p. 148. préciser

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

monde à proposer des manuels laïcs, il est complexe de se départir d'un point de vue formaté par deux mille ans de tradition chrétienne.

Bibliographie

Beaudrap, Anne-Raymonde de, « Les manuels de français et l'enseignement du fait religieux, une exception française », *in* Wolfs, José-Luis (dir.), *Education Comparée*, Revue de recherche internationale et comparative en éducation, vol. 1 *Sciences et croyances en éducation. Les rapports entre sciences et conceptions religieuses / laïques dans le champ éducatif : perspectives internationales*, 2008, p. 255-278.

Beaudrap, Anne-Raymonde de, « Quand les manuels définissent les programmes officiels... A propos de la mise en pratique de l'enseignement du fait religieux à l'école », dans *Spirale. Revue de recherches en éducation*, n°42, 2008, p. 139-151.

Beaudrap, Anne-Raymonde de, *Enseigner les faits religieux en classe de français. État des lieux, paradoxes et perspectives.* Institut national de recherche pédagogique, 2010.

Borne, Dominique (dir.), *La Laïcité, mémoire et exigences du présent. Problèmes politiques et sociaux*, n° 917, octobre 2005.

Borne, Dominique, et Willaime, Jean-Paul (dir.), *Enseigner les faits religieux. Quels enjeux ?* Pari, Armand Colin, 2007.

Debray, Régis *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, Paris, CNDP, 2002.

Derroitte, Henri, *Donner cours de religion catholique. Comprendre le Programme du secondaire*, Bruxelles, De Boeck / Lumen vitae, 2009.

Estivalèzes, Mireille. « 1. Les programmes », *in* Estivalèzes, Mireille (dir.), *Les religions dans l'enseignement laïque,* Presses Universitaires de France, 2005, p. 77-110.

Saint-Martin, Isabelle, *Peut-on parler des religions à l'école ?*, Paris, Albin Michel, 2019

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236